

ECOLE MATERNELLE ANTOINE GEOFFRE

CONSEIL D'ECOLE du 18/11/2014

Présents :

Directrice: Mme CHAZALON GAUTIER

Mme MIRANDE, inspectrice de la circonscription de Lattes (E)

Mairie:

M.MEISSONNIER, Maire de Baillargues
Mme DESTAILLATS, Conseillère déléguée aux affaires scolaires
Mme GAUTIER, Adjoint Scolarité et petite enfance
M.MICHEL, Directeur des Services Techniques
M.VIDAL, Directeur du Service Jeunesse
Mme BAROUD ALAE / ALSH

Enseignants:

Mme BABIKIAN	Mme CAUQUIL	Mme DELZESCAUX
Mme FRYS	Mme GONZALEZ (E)	Mme LEMAITRE (E)
Mme PASCAL	Mme PEREZ	Mme PUYJARINET (remplaçante)
Mme VAUCLARE		

Enseignants stagiaires :

Mme MANRI	Mme PICARD
-----------	------------

ATSEM :

Mme CHAPTAL	Mme GABRE
-------------	-----------

Parents d'Elèves : Titulaires ou remplaçant un titulaire :

Pour l'AIPE:

Mme ALMONACIL	Mme BLASZCZYNSKI	Mme CAREL
Mme de BENOIST	Mme HUCHET	

Pour le GPE :

Mme BADEY	Mme DAUPHIN	Mme HERNANDEZ
Mme POURREAU	Mme SEDILLEAU	Mme VELOSO

Secrétaires de séance : Mme VELOSO GPE / Enseignant : Mme DELZESCAUX

(E) : absence excusée

(A) : absence

En préambule Mme la Directrice remercie vivement les services techniques et le service jeunesse pour leur réactivité suite aux diverses sollicitations émises par l'équipe enseignante.

Mme VELOSO pour l'association GPE et Mme DELZESCAUX enseignante se chargent de la réalisation du compte-rendu.

1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Mme la Directrice annonce une participation de 34,63% de parents votants, soit :
42% pour l'association AIPE (5 sièges)
58% pour l'association GPE (6 sièges)

2. Effectifs

Effectifs rentrée 2014

A ce jour l'effectif prévisionnel est de 271 élèves soit 11 classes :

86 Petite Section
106 Moyenne Section
79 Grande Section

Effectifs rentrée 2015

Difficile de savoir, le profil des nouveaux arrivants n'est pas connu.

3. Modification du règlement intérieur de l'école

Mme la Directrice présente les modifications qui sont apportées au règlement intérieur suite à la visite et à la demande de Mme l'Inspectrice.

- * Les portes de l'école seront donc ouvertes de 08h50 à 9h00
de **11h55** à 12h00
de 13h50 à 14h00
de **15h55** à 16h00

Les horaires de TAPS et Garderie Municipale restent inchangés.

* Suite à de nombreux abus, dorénavant, tout retard pour amener son enfant sera consigné dans un cahier. En cas d'abus de la part des parents, un signalement sera fait à l'inspectrice de circonscription.

* Un point est rajouté sur le Plan Particulier de Mise en Sécurité des écoles ; en effet en cas d'alerte rouge avec confinement, les enfants et les enseignants resteront à l'école jusqu'à l'arrivée des secours. Il est donc déconseillé aux parents de venir chercher leur enfant en ces circonstances. Toute personne qui se présentera à l'école ne pourra pas repartir jusqu'à la fin du confinement. En cas d'alerte rouge sans confinement les enfants seront remis uniquement aux personnes notifiées sur la fiche d'alerte rouge remplie en début d'année (sur présentation d'une pièce d'identité). Il ne sera en aucun cas remis à d'autres personnes.

- * Concernant l'Aide Personnalisée des créneaux horaires ont été rajoutés :

de 08h20 à 08h50

de 16h00 à 16h30

de 16h30 à 17h00

* Concernant le point sur la sécurité : il est demandé de ne pas déverrouiller une porte verrouillée. Dans le SAS d'entrée utiliser le bouton bleu pour ouvrir la porte.

* Un paragraphe est rajouté quant aux incivilités sur le parking de l'école : tout véhicule stationné ailleurs que sur une place de parking aux abords de l'école sera verbalisable.

Les services techniques indiquent qu'un marquage au sol précisant le sens de circulation et des plots vont être installés au niveau de la rampe d'accès, empêchant ainsi le stationnement gênant.

* Pour des raisons de sécurité les écharpes sont interdites dans la cour, les écharpes tubes sont autorisées.

Après avoir fait le tour du nouveau règlement intérieur, il est procédé au vote.

Le présent document est voté à l'unanimité des membres présents.

3. Mise en place des TAP : 1^{er} bilan

Mme CHAZALON-GAUTIER fait part d'une constatation de l'équipe enseignante : les nouveaux rythmes scolaires ne sont pas adaptés aux enfants de maternelle.

Le contenu n'est en aucun cas remis en cause, il s'agit ici d'informer l'ensemble des participants que les enfants sont très fatigués dès le jeudi, leur temps de concentration est diminué de part la fatigue. Avec les nouveaux rythmes, la semaine de l'enfant de maternelle s'est alourdie. De plus les enseignants se plaignent de ne plus voir les parents car pratiquement la totalité des enfants restent aux TAP.

Comme l'a confirmé le 1er café TAPS du mois d'octobre organisé par l'AIPE, les questionnaires remplis par les parents et enfants révèlent un très bon accueil des taps et une très grande assiduité de la part des élèves, mais confirment que la réforme des rythmes scolaires des élèves de maternelle a un impact évident sur les enfants et se ressent par une fatigue accrue.

La fréquentation de la cantine pour la pause méridienne atteint des records, ce qui ne permet pas aux enfants de bénéficier d'un moment de repos. L'AIPE rejoint l'avis de la directrice, concernant la demande aux parents d'essayer dans la mesure du possible, de venir chercher les enfants plus tôt vers 16h ou d'éviter de laisser son enfant systématiquement à la cantine.

L'équipe enseignante propose de réfléchir au regroupement des TAP sur une ½ journée (pas obligatoirement un vendredi).

La Municipalité revient sur le travail de longue haleine qui a été réalisé depuis plus de 1 an et demi en concertation avec le corps enseignant et les associations de parents d'élèves.

M.MEISSONNIER rajoute qu'il est peut être encore trop tôt afin d'établir un 1^{er} bilan dans la mesure où cela ne fait que 2 mois de mise en place, de plus la gestion à BAILLARGUES des nouveaux rythmes scolaires a été de nombreuses fois citée en exemple.

Ainsi il paraît plus judicieux d'attendre et d'avoir suffisamment de recul pour retravailler sur cette problématique.

M.VIDAL rajoute qu'il y a eu en maternelle pas moins de 200 enfants inscrits aux TAPS pour le 1^{er} cycle et 340 enfants de primaire inscrits pour sur cette même période.

L'association GPE demande si il est possible de mettre en ligne sur le site de BAILLARGUES les activités TAPS, M.VIDAL répond que cela sera fait dans les mois à venir.

Il rajoute toutefois, que le planning des activités est affiché à côté de la salle de motricité.

4. PPMS et incendie

Un nouveau Plan Particulier de Mise en Sécurité a été réalisé pour la nouvelle école. Un exercice de confinement ainsi qu'un exercice incendie auront lieu dans le courant du trimestre.

5. Aménagement de la cour (sécurité, cyprès)

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation du jeu de l'ancienne école. Par contre, le tourniquet, présent dans la cour, est, selon l'équipe enseignante, dangereux. De plus il n'occupe qu'un petit nombre d'enfants. L'équipe enseignante souhaiterait qu'il soit retiré.

Les services techniques reviennent sur le fait que le tourniquet est installé sur une surface souple et les points d'ancrage risquent d'abîmer le sol. L'équipe enseignante indique qu'un tunnel (qui n'a jamais été utilisé) pourrait être installé en place et lieu du tourniquet. M.MICHEL indique que ce point sera étudié avec les équipes techniques.

L'équipe enseignante fait part du peu d'ombre dans la cour. Une toile d'ombrage a été installée afin de palier à cette problématique soit un coût supplémentaire de 14000€. Quelle solution pour l'autre côté de la cour ? La municipalité évoque un problème de coût et de sécurité pour installer des bâches.

L'association GPE fait part de sa question n° 6 « *Des parents se sont plaints de la plantation de cyprès dans l'école qui sont très allergisants et apportent des nuisances à leurs enfants. Serait-il possible d'envisager de les retirer?* »

M.MEISSONNIER indique qu'il est difficile de retirer tous les arbres allergisants, l'école ne peut être aseptisée donc la réponse est non.

Suite à la question n°1 du GPE « *Lors du dernier conseil d'école en juin dernier, il avait été convenu d'effectuer des travaux au niveau des murs de la cour afin de la sécuriser. Pourrions-nous avoir un retour sur cette démarche ?* Un zébra au sol sera mis en place.

6. Aménagement dans la classe (chaleur et éclairages)

L'association AIPE a souhaité à nouveau soulever la question des températures et de l'éclairage dans les classes.

Les relevés de température ont été réalisés sans la présence des enfants. Les classes 8, 9, 10 équipées de stores ne permettent pas de limiter l'augmentation de la température puisque le soleil tape sur les baies vitrées.

M.MEISSONNIER précise que cela sera réglé dès 2015, en effet l'architecte a été consulté et une ouverture est prévue au bout du couloir et donnera sur le parking du sous sol par la mise en place d'un escalier. Cette ouverture permettra d'évacuer la chaleur.

L'association GPE fait part de sa question n°4 « *Est-il prévu l'installation de stores dans les classes ? Des parents nous en ont signalés l'absence en nous indiquant de ce fait, que cela rendait difficile les temps calme.* »

L'équipe enseignante indique qu'il est impossible d'éteindre la lumière puisqu'il n'y a pas de bouton. M.MICHEL répond que l'électricien doit se venir dès le lendemain et qu'il serait opportun de lui signifier les dysfonctionnements électriques. Selon l'équipe enseignante, ces nouveaux systèmes de déclenchement automatique ne sont pas adaptés à une école.

7. Stationnement (parking enseignants et parents)

L'association GPE fait part de sa question n°5 « *Parking école maternelle : des parents nous ont indiqué leur difficulté pour se garer, est-il possible de mettre à disposition « officiellement » le parking à côté des arènes ce qui permettrait de désengorger les parkings ?* »

Lors des travaux le parking à côté des arènes n'était pas utilisé, il y a suffisamment de stationnements créés pour mettre à disposition un autre parking.

Le rack à vélo a été installé en début de semaine.

L'association AIPE demande s'il est possible d'installer une 2nde sonnette près du petit portillon, l'équipe enseignante trouve particulièrement difficile de gérer 2 sonnettes d'autant plus que la sonnerie est entendue uniquement dans le bureau de la Directrice.

L'association GPE fait part de sa question n°8 « *Le chemin entre l'espace l'accès nord et l'espace jeux n'est pas complètement goudronné et souvent très boueux voire impraticable. Peut-il être terminé, et à quelle date ?* »

M.MICHEL fait part du coût important d'un enrobé, Mme VELOSO demande dans ce cas s'il n'est pas préférable de mettre en place des petits cailloux, M.MICHEL que cela va être étudié.

L'association GPE fait part de sa question n°9 « *Le portillon longeant la classe 1 peut-il être ouvert comme les 2 autres* » il semble difficile de surveiller un 3eme portillon pour l'équipe éducative, dans un souci de sécurité cela ne sera pas fait.

L'association AIPE remercie la municipalité pour l'ouverture de l'impasse du Montadou.

L'association GPE fait part de sa question n°3 « *Est-ce que la mairie pourrait installer 1 panneau d'affichage pour les associations de parents d'élèves ? Sur un pilier près du petit portillon.* »

M.MICHEL indique qu'il y a déjà un panneau au niveau de l'entrée principale, cependant au vue du nombre important de parents passant près du petit portillon M.MEISSONNIER indique que cela sera fait dans le courant du 1^{er} trimestre 2015.

8. Dotation Mairie

La dotation de la Mairie passe de 83€ à 75€ à effet rétroactif au mois d'août 2014.

L'équipe enseignante demande une faveur car le budget a été dépensé pour certaines classes.

M.MEISSONNIER répond favorablement à la demande et indique que la dotation sera effective au 01/01/2015.

L'association GPE fait part de sa question n°12 « *Un protocole d'accord a-t-il été prévu afin d'accueillir les enfants ayant des allergies alimentaires ? Durant le temps scolaire ? Durant le temps périscolaire ?* »

La Municipalité indique que cela manque d'une certaine clarté juridique quant à la responsabilité engagée, les services concernés travaillent sur ce point.

L'association AIPE demande qui remplace M.VANDEVOORDE et quand est-ce que celui-ci reprendra son poste.

A l'heure actuelle c'est Géraldine GAUBERT qui assure l'intérim et M.VANDEVOORDE reprendra son poste dès que son état de santé le permettra.

L'association AIPE demande pourquoi la Municipalité n'était pas présente lors de la dernière commission cantine, M.VIDAL répond que les services concernés n'ont pas reçu la convocation et que ce dysfonctionnement était indépendant de leur volonté.

L'association GPE fait part de sa question n°14 « *Pause déjeuner : plusieurs enfants se sont plaint du bruit dans la cantine, peut-on réfléchir à une solution ? De plus la pause déjeuner semble trop longue, peut-on proposer aux enfants un temps calme (lecture de livre, écoute de musique douce) plutôt que de les laisser courir dans la cour ?* »

Durant la pause déjeuner les enfants de la maternelle sont seuls, avec les atsems et l'équipe de la cantine, puisque les primaires ne viennent qu'une fois le repas des maternelles terminés.

L'équipe enseignante invite les parents à venir partager un repas afin de découvrir l'environnement sonore de la cantine.

De plus selon les disponibilités et selon le besoin de l'enfant, des moyennes sections peuvent être couchés dans le dortoir durant l'après midi.

9. Coopérative scolaire : les dépenses de début d'année scolaire

Mme PUYJARINET (remplaçante de Charline) se charge d'annoncer les dépenses effectuées au titre de la coopérative scolaire :

6 vélos / draisennes + poignées pour changer celles des anciens vélos

1 télévision et son trépied

1 appareil photo + carte mémoire

2 postes CD pour les dortoirs + CD de musique zen

Chaises pour les ATSEM dans les dortoirs

1 ordinateur portable + câblage pour brancher sur la télé

Il reste 3400€ pour le spectacle de Noël et autres projets en cours

L'équipe enseignante souhaite s'équiper d'une sono, l'association AIPE profite de ce moment pour remettre un chèque de 200 €.

L'association AIPE demande ce qu'il advient des parents qui ne s'acquittent pas de la coopérative scolaire puisqu'elle n'est pas obligatoire, la Directrice répond que dans ce cas là, et sauf difficulté financière connue, les parents doivent s'acquitter du prix des différents spectacles et sorties de l'année.

10. Les projets de l'école maternelle

Prix les Incorruptibles :

Les moyennes sections et les grandes sections vont participer au prix des Incorruptibles, 5 livres seront « étudiés » par les enfants et chacun devra voter au mois de mai pour son livre préféré.

Habituellement les moyennes sections ne peuvent faire partie du jury pour la remontée nationale, cependant avec la participation active de Carole MONTET, celle-ci a préparé pour les moyennes sections uniquement une sélection de 5 livres tous issus de prix des Incorruptibles, les enfants en moyenne section pourront faire « comme les grands » voter.

Classes Vertes :

5 classes partiront en classe verte sur le site de BESSEGES dans le Gard, le séjour de 3 jours / 2 nuits s'effectuera en 2 temps :

Le 1^{er} départ du mardi 05/05/2015 au jeudi 07/05/2015 classes de Mme FRYS / Mme LEMAITRE

Le 2nd départ du mercredi 20/05 au vendredi 22/05 classes de M.PASCAL / Mme DELZESCAUX / Mme PEREZ

Des activités seront préparées en amont du voyage, l'équipe enseignante effectuera une visite au préalable des lieux.

Si des familles éprouvent des difficultés financières celles-ci peuvent se rapprocher du CCAS de la Mairie, auprès des services de la CAF afin d'obtenir des aides, le budget provisoire étant de 135 € avec un paiement en 5 fois 25€.

Le projet pourrait se renouveler si le bilan est positif.

Spectacle Noël :

Le vendredi 19 décembre matin aura lieu dans la salle Claude Plan le spectacle Antoine et les Etoiles par la compagnie Les 3 chardons.

Le mardi 16 décembre après-midi aura lieu la visite du Père Noël à l'école. Des photos seront prises par classe avec le Père Noël, l'association GPE lance l'idée d'une vente des photos afin de réduire les frais du projet de classe verte. L'idée semble être plutôt judicieuse l'équipe pédagogique va y réfléchir.

Intervenant musique :

M.RUIZ intervient par ½ classe, Mme CHAZALON-GAUTIER demande s'il est possible d'emprunter à l'école de musique des petits instruments tels que des maracas, triangle,...

La Municipalité prend bonne note et se rapproche des services concernés.

Médiathèque :

1 fois tous les 15 jours les classes vont à la médiathèque durant 1h30 scindées en 2 groupes, le 1^{er} est sur une activité informatique pendant que le 2nd groupe est sur une activité lecture puis inversement.

Piscine Grande Section :

Dans le courant du mois d'avril les enfants en GS iront à la piscine Nakache de Montpellier pour 10 séances.

Décloisonnement :

Mme PUYJARINET effectue un decloisonnement sur 4 activités (jardinage, électricité, eau, air) elle récupère un petit groupe de 6, 7 élèves de Grande section en début d'après-midi lorsque ses élèves dorment.

L'équipe pédagogique soumet le projet pour le mercredi matin l'intervention de parents susceptibles d'apporter aux enfants des connaissances en anglais, ou dans le domaine musical ou autre. Un mot sera notifié dans le cahier de liaison afin d'établir un « vivier » de parents compétents dans des activités extra scolaires.

Kermesse :

Afin de préserver une part de surprise, le spectacle sera réalisé en collaboration avec M.RUIZ et sera chanté, la présentation du spectacle se fera sur 3 soirs.

Carnaval :

Un mini défilé partira de l'école pour se rendre dans les écoles BREL et BRASSENS afin de permettre aux enfants de se déguiser, le tout agrémenté de musique et de confettis. Au retour les enfants partageront un goûter dans la cour de l'école.

Consultation Nationale :

L'association AIPE demande si une 2eme journée de consultation nationale est prévue, en effet de nombreux parents ont du trouver une solution pour palier à cette demi-journée et de plus les services jeunesse et sport n'assurant pas la garde des enfants.

M.VIDAL informe que la date de la Consultation Nationale ayant été annoncé que tardivement, les services jeunesse et sport n'étaient pas en mesure d'assurer un accueil minimal en toute sécurité c'est pourquoi aucune garderie n'était prévue sur cette demi-journée.

A la connaissance de Mme la Directrice il n'est pas prévue de 2^{nde} date de Consultation.

Présentation Actions Associations :

AIPE : L'opération Chocolat de Noël a été renouvelée cette année encore, l'association émet cependant un bémol quant à la diffusion des informations, en effet l'association précise que le corps enseignant aurait pu indiquer sur les tableaux Velléda de chaque classe le renouvellement de l'opération.

L'association fait part de sa disponibilité quant aux futurs projets pédagogiques.

GPE : Pour la 3ème année consécutive l'association GPE en collaboration avec le CMJ renouvelle sa présence lors du marché de Noël les matinées des 13 et 14/12 pour la réalisation des Grandes Puces Enfants.

La tombola aura lieu le 16/01 prochain, les tickets de tombola seront remis au corps enseignant le 08/12 accompagné d'une boîte pour chaque classe afin de récolter les tickets et les paiements.

En partenariat avec l'association CELADONIE, la boulangerie La Mie d'Enfance, un projet de « recette Made In Baillargues » est en cours d'élaboration avec l'utilisation de produits locaux.

20h25 : fin du conseil, tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés

Secrétaire de séance

Mme VELOSO GPE



Directrice

Mme CHAZALON-GAUTIER



Pour l'AIPE

Mme HUCHET

